

CONSEILS CITOYENS DE L'ESSONNE

2017

LA
FORMATION





Table des matières

Sommaire.....	3
Pour plus de participation des habitants à la vie publique.....	4
Les résultats de l'enquête du CRPVE	5
Les formations	
Découvrir l'univers de la Politique de la Ville.....	8
Mener des projets au service de son quartier	9
Longue vie aux Conseils citoyens !.....	10
Connaitre et faire vivre les principes et valeurs de la république	11
Conseils citoyens et professionnels de la Politique de la Ville	12
Les formateurs	13
Comment participer aux formations ?	14
Fiche d'inscription individuelle	16
Le calendrier des formations en 2017	17
Le CRPVE	18

Pour plus de participation des habitants à la vie publique

UNE AMBITION LÉGISLATIVE



Le 8 juillet 2013, un rapport intitulé "**Pour une réforme radicale de la Politique de la Ville**" est remis par Marie-Hélène BACQUÉ et Mohamed MECHMACHE au ministre délégué chargé de la ville, François LAMY.



Ce rapport doit éclairer la décision publique : **comment faire pour que les habitants contribuent plus et mieux à la vie publique ?** Comment améliorer la prise en compte des besoins des habitants par les politiques publiques ?



Le 21 février 2014, l'Assemblée nationale, en adoptant la « loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine », répond à cette ambition et officialise les modalités de participation des habitants des quartiers prioritaires aux projets qui les concernent : c'est l'acte de naissance des Conseils citoyens.

QUE DIT LA LOI ?



« Un Conseil citoyen est mis en place dans chaque quartier prioritaire de la Politique de la Ville, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives. »



« Ces Conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. »



« Les Conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité. »

ET SUR LE TERRAIN ?



Les Conseils citoyens représentent des espaces d'expression et d'échange entre les habitants et acteurs locaux (associations, commerçants, etc.), au service du développement des initiatives citoyennes.

Penser la vie du quartier, imaginer et réaliser des projets qui favorisent le lien social, contribuer à l'élaboration des politiques publiques locales : telles sont les missions des Conseils citoyens dans chaque quartier en Politique de la Ville.

Les résultats de l'enquête du CRPVE

Pour contribuer pleinement à l'émergence de projets locaux, il a rapidement été admis que les Conseils citoyens devaient bénéficier d'un accompagnement adapté. Se repérer dans l'environnement de la Politique de la Ville, savoir monter un projet, identifier des partenaires locaux, etc. sont autant d'ambitions qui nécessitent une étape préalable : la formation !

Conformément à la demande du Préfet délégué pour l'égalité des chances de l'Essonne, le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) a, d'avril à juin 2016, mené une enquête visant à relever et analyser les besoins en formation des membres des Conseils citoyens du département.

Voici les résultats de l'enquête, réalisée notamment grâce à la collaboration des chefs de projets Politique de la Ville et autres professionnels qui, sur les territoires en Politique de la Ville de l'Essonne, ont accompagné la création des Conseils citoyens. Ils ont bien sûr fait bénéficier au CRPVE, le cas échéant, des échanges qu'ils avaient eus avec les membres des Conseils citoyens à propos de la formation.

Les besoins de formation révèlent trois grandes préoccupations :

- ! **Créer une dynamique de mobilisation positive au sein du Conseil citoyen**
- ! **Acquérir une reconnaissance de la part des partenaires, institutionnels et autres**
- ! **Assumer son rôle d'interface entre les habitants du quartier et les institutions**

CRÉER UNE DYNAMIQUE DE MOBILISATION POSITIVE AU SEIN DU CONSEIL CITOYEN

Une fois les Conseils citoyens institués et administrativement reconnus, il faut pouvoir « se lancer » rapidement dans l'action au service du territoire. Pour ce faire, deux impératifs ont émergé des échanges du CRPVE avec les personnes interrogées lors de l'enquête :

- ! **Mobiliser durablement les membres des Conseils citoyens**
- ! **Pouvoir mener rapidement des actions concrètes**

En termes de formation, cela se traduit par trois types de compétences :



ANIMER LE CONSEIL CITOYEN

Mettre en place des techniques d'animation de réunion appropriées, grâce à des méthodes participatives, et des outils adaptés (notamment numériques).



COMMUNIQUER AU SEIN DU CONSEIL CITOYEN

Savoir s'exprimer en public, et pouvoir assurer la circularité de la parole au sein des réunions.



MONTER DES ACTIONS CONCRÈTES

Maîtriser la méthodologie de projet, depuis sa construction à son évaluation, en passant bien sûr par sa réalisation.

ACQUÉRIR UNE RECONNAISSANCE DE LA PART DES PARTENAIRES

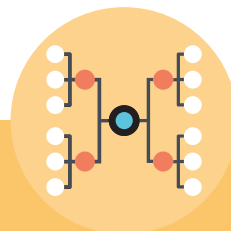
Pour que le Conseil citoyen trouve sa place et mène des actions cohérentes au service du quartier, sa reconnaissance par l'environnement partenarial est fondamentale : les professionnels de la Politique de la Ville, les associations, etc. travailleront d'autant mieux avec les membres des Conseils citoyens que ces derniers sauront qui solliciter et à qui s'adresser en fonction des situations et des projets. Pour cela, la formation doit répondre à deux ambitions :

- ! **Mieux connaître la Politique de la Ville et les contrats de ville**
- ! **Clarifier et élaborer le rôle du Conseil citoyen**



ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE ET SUR LES CONTRATS DE VILLE

S'inscrire, en tant qu'acteur, dans le partenariat local nécessite d'abord de disposer de connaissances sur les institutions. Afin de comprendre les enjeux présentés et débattus dans nombre de réunions institutionnelles, prendre position et réagir avec pertinence, il est important de développer une culture globale de ce qu'est la Politique de la Ville, et de comprendre l'environnement institutionnel dans lequel s'inscrit le Conseil citoyen.



CLARIFIER LE RÔLE DU CONSEIL CITOYEN

Les Conseils citoyens ont besoin de communiquer sur leur rôle et sur leur identité auprès des partenaires du contrat de ville : pour savoir quand les solliciter, comment travailler à la co-construction d'un projet de quartier, etc.

Cette identité est bien sûr le fruit d'une construction interne aux Conseils citoyens. Mais avant de savoir ce que l'on fait, il faut savoir ce que l'on peut faire.

A ce titre, acquérir une culture sur la démocratie participative, saisir les enjeux de la « loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » en matière de participation des habitants, représentent autant d'opportunités de structurer au mieux rôle et projet du Conseil citoyen.

ZOOM SUR LA FONCTION « RELAIS » DES CONSEILS CITOYENS



Cette fonction « relais » fait l'objet d'une grande attention dans l'analyse des besoins de formation menée par le CRPVE : savoir être à l'écoute, s'inscrire dans des réseaux ouverts sur le quartier, pouvoir collecter de l'information auprès des habitants puis organiser sa remontée vers les institutions, sont autant d'actions qui requièrent :

- ! **un savoir faire spécifique**
- ! **la maîtrise d'outils dédiés**
- ! **l'acquisition d'une posture adaptée**

Chacun des modules de formation présentés dans ce catalogue intègre ce triptyque savoir- outil-posture. Qu'il s'agisse du montage de projet, de la découverte de l'histoire du renouvellement urbain, ou bien encore de l'appropriation des enjeux de la prévention des discriminations, chaque formation sera délivrée dans l'optique d'enrichir et de consolider la fonction « relais » des Conseils citoyens dans leur quartier et auprès des Institutions.

Les formations



DÉCOUVRIR L'UNIVERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les Conseils citoyens évoluent dans un contexte marqué par une « double histoire ». Celle de la Politique de la Ville et de l'habitat social d'une part, et celle de la participation à la vie publique d'autre part. Ces deux histoires se croisent souvent, mais ne se superposent pas toujours. Pour répondre au désir des Conseils citoyens de mieux s'approprier les histoires et concepts de la Politique de la Ville, du renouvellement urbain et de la participation des habitants, le CRPVE propose trois modules de formation.

MODULE 1 : QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

Axes de travail :

- | L'histoire et les fondamentaux de la politique de la ville
- | Les enjeux actuels de la Politique de la Ville et le contrat de ville

MODULE 2 : LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LE CADRE DE VIE

Axes de travail :

- | L'histoire de l'habitat dans les quartiers populaires
- | Habitat, cadre de vie et participation des habitants

MODULE 3 : LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : QUELS ENJEUX ?

Axes de travail :

- | Qu'est-ce que la démocratie participative ?
- | Les Conseils citoyens : les enjeux de la participation des habitants dans les quartiers populaires ?



MENER DES PROJETS AU SERVICE DE SON QUARTIER

Pour mener des projets au service de son quartier, des savoir-faire dits « techniques » sont indispensables. Comment monter un projet ? Comment savoir s'il répond au besoin des habitants du quartier ? Comment communiquer à propos de ce projet ? Autant de questions auxquelles ces trois modules de formation répondront de façon concrète et adaptée aux Conseils citoyens. La fonction « relais » des Conseils citoyens constitue un axe de travail « fil rouge » des modules ici présentés.

MODULE 1 : CONSTRUIRE ET RÉALISER UN PROJET DE QUARTIER

Axes de travail :

- | Construire et réaliser un projet
- | Bâtir et organiser le suivi du budget d'un projet

MODULE 2 : COLLECTER ET EXPLOITER L'INFORMATION

Axes de travail :

- | Savoir identifier les habitants et autres acteurs ressources sur le territoire
- | Collecter, organiser, et synthétiser l'information récoltée (auprès des institutions, des partenaires, des habitants)

MODULE 3 : COMMUNIQUER ET INFORMER LES HABITANTS DE SON QUARTIER

Axes de travail :

- | Prioriser l'information en fonction des objectifs de communication
- | Adapter les supports au public que l'on souhaite informer et multiplier les canaux de diffusion de l'information
- | Communiquer à l'oral : s'exprimer clairement et animer des temps d'échange collectif



LONGUE VIE AUX CONSEILS CITOYENS !

Si les Conseils citoyens font tous l'objet d'un arrêté préfectoral, leurs statuts peuvent différer. Certains sont montés en « collectifs », d'autres peuvent être soutenus par une structure porteuse comme une association préexistante, d'autres encore peuvent être déclarés eux-mêmes associations Loi de 1901. Quel que soit le statut et le cadre organisationnel du Conseil citoyen, la gestion rigoureuse des ressources, qu'elles soient financières, humaines, partenariales, etc. est un élément incontournable de la pérennité de l'instance, et de ses capacités d'action sur le territoire. Pour s'approprier une méthode de mobilisation et de gestion des ressources adaptée à la forme organisationnelle de son Conseil citoyen, deux modules de formation sont proposés.

MODULE 1 : QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION ?

Axes de travail :

- | Identité juridique, statuts et obligations légales
- | Les sources de financement d'une association Loi 1901
- | Zoom : le cadre comptable et les outils de gestion associatifs

MODULE 2 : DIVERSIFIER LES RESSOURCES DE SON CONSEIL CITOYEN

Axes de travail :

- | Quelles sont les ressources alternatives au financement ?
- | Réseaux et partenariats de proximité



CONNAITRE ET FAIRE VIVRE LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

En tant qu'instance identifiée par les habitants d'un quartier, le Conseil citoyen bénéficie d'une caisse de résonance remarquable pour porter des projets qui permettent :

- | la diffusion au sein du quartier des valeurs et principes qui favorisent le lien social et l'égalité entre les individus
- | la valorisation des initiatives existantes au cœur desquelles la promotion du respect et de l'égalité est inscrite

Pour accompagner les membres des Conseils citoyens tant en termes de connaissances fondamentales que de développement d'idées innovantes pour faire valoir les principes et valeurs républicains, quatre modules de formation thématiques sont proposés :

MODULE 1 : COMMENT PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS ?

- | Acquérir des repères sur la notion de discrimination
- | Intégrer la prévention des discriminations dans les actions de son Conseil citoyen

MODULE 2 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- | Prendre connaissance de l'état des lieux des inégalités femmes-hommes en France
- | Mener des actions qui favorisent l'égalité entre femmes et hommes, entre filles et garçons

MODULE 3 : CONNAÎTRE LES FONDAMENTAUX DE LA LAÏCITÉ

- | La laïcité, qu'est-ce que c'est ?
- | Déconstruire les idées reçues sur la laïcité

MODULE 4 : RAPPORT À L'AUTRE ET COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE : QUELQUES NOTIONS D'INTERCULTURALITÉ

- | Cultures et identités : de quoi parle-t-on ?
- | Repérer des obstacles à la compréhension entre les individus et favoriser les situations de dialogue



CONSEILS CITOYENS ET PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Si ce programme de formation est centré sur la montée en compétences des Conseils citoyens, il ne pourra atteindre pleinement son objectif sans accorder une place à part entière à l'enjeu majeur que représente la co-construction des politiques publiques. Autrement dit, comment parvenir à aménager de nouveaux espaces de concertation et de prise de décision, qui concilieront les perspectives et les pratiques des professionnels avec celles des Conseils citoyens.

Pour faciliter cette mise en commun et faire émerger une réelle plus-value, ces deux modules de formation présentent la co-formation comme une étape incontournable de la construction de nouveaux modes de faire, tant pour les Conseils citoyens que pour les professionnels.

MODULE 1 : LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

! Comment travailler ensemble ? Partage des attentes et des expertises.

MODULE 2 : L'EFFICACITÉ DES ACTIONS RÉALISÉES

! Observer et mesurer l'efficacité des actions : comment croiser les regards ?

Les formateurs

EXTRACITÉ



ExtraCité est une coopérative de conseil et de formation au service du développement local durable des territoires. Elle leur apporte un appui spécifique et opérationnel qui tient compte du contexte local et des attentes qu'ils expriment. Grâce à une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, économiste, politiste, juriste, etc.) elle promeut une vision transversale et une approche globale du développement local.

L'IRIV



L'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV) a été créé par Bénédicte HALBA, docteure en sciences économiques. Cet institut a pour objet de contribuer au débat public pour promouvoir le bénévolat et le volontariat, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

TESSITURES



Réseau TessitureS

Anne OLIVIER, du réseau TessitureS. Le réseau TessitureS est un réseau de sociologues, ethnologues, historiens et socio-économistes dont l'objet est de soutenir et former professionnels, élus, bénévoles, habitants... dans l'élaboration de connaissances et d'analyses destinées à renouveler les pratiques et l'ingénierie du social. Ses principaux thèmes d'intervention sont : les questions sociales, éducatives, démocratiques et culturelles, l'économie sociale et solidaire...

CENTRE HUBERTINE AUCLERT



Le centre Hubertine Auclert, Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé de la région Île-de-France, a pour principaux objectifs la sensibilisation des publics à la nécessité de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la production d'expertise dans ce domaine.

ARKEOMEDIA



L'association ArkéoMédia a pour objectif de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'anthropologie et de rendre accessible à tous l'ensemble de ces savoirs. Au travers d'une approche pédagogique spécifique qui accorde notamment une place importante aux échanges, aux débats, à l'argumentation et à la critique, l'association favorise également le lien social et le mieux « vivre ensemble ».

PATRICK NORYNBERG

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LA VILLE

Essayiste sur la ville, la citoyenneté et la démocratie, formateur dans de grandes écoles d'urbanisme et de politiques publiques, Patrick NORYNBERG est également membre fondateur du réseau national de la démocratie participative. Ancien directeur général des services au sein de collectivités territoriales d'Île-de-France, il continue de définir et d'accompagner le développement de stratégies territoriales dans les domaines suivants : politique de la ville, logement, projets urbains, développement local, vie associative, économie sociale et solidaire, pouvoir d'agir, etc.

**Comment participer
aux formations ?**



UN CALENDRIER DE FORMATION

propose aux membres des Conseils citoyens de l'Essonne de participer à des modules programmés, à des dates fixes.

Ces temps de formation représentent pour les participants une occasion de rencontrer des membres actifs de toute l'Essonne.

Les modules de formation proposés dans le calendrier concernent uniquement les volets :

- | « **Découvrir l'univers de la Politique de la Ville** »
- | « **Connaître et faire vivre les principes et valeurs de la République** »

Concrètement, les membres de Conseils citoyens peuvent s'inscrire directement, grâce à la fiche d'inscription disponible page 16



LA FORMATION SUR MESURE

représente la deuxième façon de bénéficier de temps de formation.

La formation sur mesure signifie que les modules sont dispensés auprès :

- | **d'un Conseil citoyen**
- | **de membres de plusieurs Conseils citoyens, appartenant à un territoire donné : une ville, une communauté d'agglomération par exemple.**

Par conséquent, les axes de travail de la formation peuvent intégrer des spécificités des contextes locaux, et/ou des projets concrets portés par les participants.

Notons par ailleurs que les temps de formation entre membres d'un même Conseil citoyen ou entre Conseils citoyens d'un même territoire, contribuent à renforcer une cohésion de groupe - ou de territoire, autour du développement de compétences collectives.

Tous les volets du catalogue de formation sont accessibles via la formation dite sur mesure.

Concrètement, les plans de formation sur mesure sont élaborés à l'occasion d'un dialogue entre le CRPVE, et l'accompagnateur/animateur des Conseils citoyens (chef de projet Politique de la Ville, délégué de la préfète, animateur dédié, etc.) pour produire une réponse la plus adaptée aux besoins de formation de chaque Conseil citoyen ou de chaque territoire.

**Pour amorcer une démarche de formation sur mesure, contacter
Laura KOSSI, Responsable de la Formation/Qualification au CRPVE**

- | **par téléphone : 01 64 97 27 75**
- | **par mail : chmission1@crpve91.fr**

Fiche d'inscription individuelle

Nom.....

Prénom

Numéro de téléphone.....

Adresse postale.....

.....

Adresse mail.....

Nom de mon Conseil citoyen.....

Adresse de mon Conseil citoyen.....

.....

Cochez les cases des modules de formation auxquels vous souhaitez être inscrit.e
Votre inscription vous sera confirmée par mail ou par courrier postal

Découvrir l'univers de la Politique de la Ville

Qu'est-ce que la Politique de la Ville ?

- 6 et 13 mai
- 23 et 30 septembre

Le renouvellement urbain et le cadre de vie

- 10 et 17 juin
- 18 et 25 novembre

La démocratie participative : quels enjeux

- 14 octobre

Connaître et faire vivre les principes et valeurs de la République

Comment participer à la prévention des discriminations ?

- 20 mai
- 9 décembre

Connaître les fondamentaux de la laïcité

- 3 juin
- 2 décembre

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

- 24 juin

Rapport à l'Autre et compréhension réciproque : quelques notions d'interculturalité

- 7 octobre

Merci de retourner cette fiche d'inscription individuelle par :

- Courrier postal : CRPVE - Maison départementale de l'habitat - 1, boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut 91000 EVRY
- Mail : formation@crpve91.fr
- Fax : 01 64 97 00 33

le calendrier des formations en 2017

INFORMATIONS PRATIQUES

→ **Horaires des formations** : le samedi matin, de 9h30 à 12h30

→ **Lieu des formations** : RÉSIDHOME - 1, rue Ambroise Croizat, 91000 EVRY

Le calendrier des formations se décline comme suit, sur l'année 2017 :

MAI

Qu'est-ce que la Politique de la Ville ?	6 et 13 mai 2017
Comment participer à la prévention des discriminations ?	20 mai 2017

JUIN

Connaître les fondamentaux de la laïcité	3 juin 2017
Le renouvellement urbain et le cadre de vie	10 et 17 juin 2017
Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes	24 juin

SEPTEMBRE

Qu'est-ce que la Politique de la Ville ?	23 et 30 septembre 2017
--	-------------------------

OCTOBRE

Rapport à l'Autre et compréhension réciproque : quelques notions d'interculturalité	7 octobre 2017
La démocratie participative : quels enjeux ?	14 octobre 2017

NOVEMBRE

Renouvellement urbain et cadre de vie	18 et 25 novembre 2017
---------------------------------------	------------------------

DÉCEMBRE

Connaître les fondamentaux de la laïcité	2 décembre 2017
Comment participer à la prévention des discriminations ?	9 décembre 2017

- ! **L'inscription préalable est obligatoire.** Merci de remplir la fiche d'inscription de la page 16.
- ! Pour tout renseignement ou conseil relatif à vos besoins en formation, vous pouvez contacter :

Laura KOSSI, responsable de la Formation/Qualification

Mail : chmission1@crpve91.fr

Tél. : 01 64 97 27 75

Le CRPVE

LE CRPVE, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil départemental de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels.

Avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace de qualification et d'échanges d'expériences et diffuse l'information nécessaire aux professionnels.

Au niveau national, le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 20 centres de ressources Politique de la Ville, animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Le CRPVE s'adresse aux acteurs de la Politique de la Ville (agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs...) et aux professionnels relevant de services du droit commun qui exercent dans les quartiers en Politique de la Ville du département de l'Essonne et des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines.

En 2017, il s'adressera également aux membres des Conseils citoyens de l'Essonne. Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources Politique de la Ville, les missions du CRPVE sont les suivantes :

- ! **Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs.**
- ! **Accompagner la montée en compétence des acteurs locaux.**
- ! **Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences.**



Les thématiques investies par le CRPVE

- **Politique de la Ville**
- **Habitat/Logement/Cadre de vie**
- **Questions éducatives/Réussite éducative**
- **Santé et santé mentale**
- **Développement économique**
- **Égalité femmes-hommes et situation des femmes dans les quartiers**
- **Lutte contre les discriminations**
- **Immigration/Intégration/Interculturalité**

Contact

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Tél. : 01 64 97 00 32
www.crpve91.fr

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 00 32
Fax : 01 64 97 00 33
formation@crpve91.fr